
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 25 NOV 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20..0977 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de deux (02) Médecins Généralistes pour des formations spécialisées, option Médecine légale, session 2020.

Ce sont :

MÉDECINS SPÉCIALISTES OPTION: MÉDECINE LÉGALE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	KABORE MEDARD	359578V	06/11/87
2	KINDO OUSMANE	300520G	30/10/86
3	NEYA INNOCENT DONNADIEU ARNAUD	322128	31/12/89
4	SALO SONIA	301851X	06/07/81

Arrêté la présente liste à 4 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Le Secrétaire
Général **Souleymane LENGANE**
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon